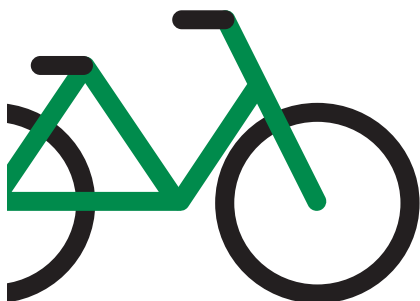


Le Département de la Gironde
sécurise vos déplacements.



Aménagement cyclable de transition entre Cubzac-les-Ponts et Saint-André-de-Cubzac

**Le Département de la Gironde favorise
la place consacrée aux vélos sur la RD 1010.**

**Du 19 octobre
à début
novembre 2020**

► **Quels aménagements ?**

Avant la réalisation de travaux plus importants sur la RD1010, le Département expérimente des aménagements cyclables transitoires sur un itinéraire de 3,3 km.

Ils permettent d'assurer une continuité cyclable sécurisée entre la voie verte du Pont Eiffel à Cubzac-les-Ponts et le Pôle multimodal de Saint-André-de-Cubzac.

► **Financement par le Département de la Gironde :**

50 000 €

► **Un alternat de circulation** sera mis en place pendant la durée des travaux. Merci de votre compréhension.

Département de la Gironde - Dircom - CD, Imp'prim'vert, papier FSC, Octobre 2020

Pour croiser un vélo
en toute sécurité :

- Réduisez la vitesse
- Partagez la voirie à 1,50 m de distance et 1 m en ville

Automobilistes, soyez prudents !
Roulez doucement et anticipez

À vélo, soyez visible !
securite-routiere.gouv.fr

contact : dgat-di-pprog@gironde.fr
info travaux sur :
gironde.fr/inforoutes



RD1010 Cubzac-les-Ponts
Saint-André-de-Cubzac

plan de l'aménagement cyclable de transition



Aménagement de bandes cyclables sur la RD 1010



Prolongation de la Zone 30 en traversée de Cubzac-les-Ponts



Signalisation cyclable sur les chemins de Daubiac et de Timberley

Saint-André-de-Cubzac

Pôle Multimodal

RD1010

RD137E7

A10

30

RD137E6

voie ferrée

Dordogne

Pont Eiffel